

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 9 juillet 2020

OBJET :

Adhésion à l'association « Accès aux droits - santé et solidarité » (AD2S)

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°6

EXPOSE DES MOTIFS

L'association AD2S, créée en décembre 2017, a pour objet la mise en œuvre d'un projet qui contribue, en complément des dispositifs législatifs et réglementaires, à faciliter l'accès aux droits, notamment en matière de soins et de santé, pour des personnes en situation de vulnérabilité.

Pour cela, l'association déploie 3 outils distincts :

- La Banque de Ressources AD2S : un outil du quotidien complet avec des informations vérifiées et actualisées, centralisant l'ensemble des démarches de l'accompagnement social
- La Garantie Santé AD2S : une complémentaire santé accessible au plus grand nombre
- Les Lab's AD2S : des temps de rencontres et d'échanges entre acteurs de l'accompagnement social.

Dans la continuité des actions menées par le CCAS en matière de lutte contre le non recours aux droits et l'accès aux soins, l'adhésion à l'association permettrait d'offrir une réponse supplémentaire aux habitants de la commune en difficulté.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adhérer à l'association et de régler la cotisation de 150 € pour l'année 2020.

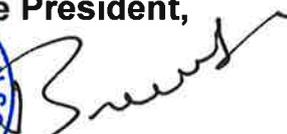
Il est précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020 du Centre Communal d'Action Sociale.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 13 juillet 2020.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 9 JUILLET 2020

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	14
Nombre de votants	15

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

POUVOIR :

M. Jacques THOUVENIN à Mme Nadine CADET.

EXCUSEES :

Mmes Geneviève BENJAMIN et Françoise VIRIOT.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

